

**FONDS DE SOUTIEN
AUX PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE
Fiche projet - PIC 2018**

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Alimentation - Boissons		Participation des usagers	
Petits matériels - Fournitures		Buvette - petite restauration	
Location		Subvention PIC	
Intervenants		Autofinancement	
Affranchissements		Subvention Etat	
Publicité		Subvention Région	
Sacem/spre		Subvention Département	
Assurance (pour l'action)		Subvention Commune	
Transports		Autres subventions	
Autres dépenses		Autres	
Total dépenses		Total recettes	

Le plan de financement doit être **détaillé** (vous ferez apparaître les différentes dépenses et recettes prévues) et **équilibré** (le total des dépenses doit être égal au total des recettes).

Je soussigné(e),, certifie exactes les informations contenues dans ce dossier et m'engage, en cas de financement du PIC, à rendre compte de la réalisation du projet dans le délai légal fixé par le règlement intérieur du PIC.

Fait à Harnes, le
Signature du porteur de projet :

Document à renvoyer au plus tard 8 jours avant la date du comité d'attribution :

- Par mail à l'attention de Anissa Hilmi : anissa.hilmi@ville-harnes.fr

- Ou à déposer à la MIC :
Complexe Mimoun – chemin de la 2^{ème} voie – 62440 Harnes

Contact téléphonique : 03.21.67.43.10)

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Date du Comité d'attribution :

Avis du Comité d'attribution : Favorable Défavorable

Subvention accordée :

Remarques éventuelles du comité d'attribution :

.....

.....

.....

.....

